

Les représentants CGT CFDT FO FDSU au Comité d'Hygiène et Sécurité Départemental -Ministère
Économie Finances Industrie (MINEFI)
Les représentants CGT CFDT Asam-UNSA au Comité d'Hygiène et de Sécurité - Ministère des
Affaires Étrangères et Européennes
Les syndicats CGT CFDT FO Asam-UNSA du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes
Les syndicats CGT CFDT FO SUD du Trésor Public
Les syndicats CGT CFDT FO de l'INSEE

M. WOERTH NOUS FAIT UN BIEN MAUVAIS POISSON D'AVRIL !

Le 7 avril s'est tenu à Bercy le Copil, Comité de Pilotage amiante Tripode qui associe les administrations concernées sous la présidence du Directeur de la Dpaep, M. Verdier, l'homologue du Dga des Affaires Étrangères.

Reconnaissance de site amianté : Woerth va réfléchir...

Sollicité par les syndicats de son ministère, M. Kouchner avait écrit aux ministres concernés pour leur proposer d'œuvrer en commun pour la reconnaissance de site amianté. La réponse de M. Woerth, datée du 1^{er} avril, ne peut nous satisfaire :

« Cette demande, dont je comprends toute la portée, doit être appréciée au regard de l'élément nouveau que constitue la mission confiée par le Ministre du Travail, Xavier Bertrand, à Jean Le Garrec. Comme vous le savez, un groupe de travail pluridisciplinaire doit élaborer des propositions de réforme de ce dispositif de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, visant notamment à recentrer ce dernier sur les personnes ayant réellement été exposées à l'amiante. Le rapport et les propositions sont attendus pour le 30 avril 2008.

En conséquence, je vous propose que le principe d'une réflexion sur l'extension éventuelle à la fonction publique de ce dispositif en cours d'évaluation soit réexaminé après la remise du rapport et à l'aune des propositions qui seront formulées. »

- Elle ne se prononce pas sur le caractère exceptionnel de l'exposition du Tripode ;
- Elle renvoie le dossier à l'examen par la Fonction publique des conséquences du rapport Le Garrec. Autant dire que l'administration s'octroie un nouveau délai. **Nous ne pouvons l'accepter !**

Passage des scanners : M. Verdier engage sa parole !

Après des discussions houleuses, marquée par une suspension de séance et une déclaration solennelle de l'Intersyndicale amiante et des fédérations, le Directeur s'est engagé à ce que les 146 volontaires des Finances inscrits en Loire-Atlantique pour le scanner passent leur examen avant le 14 juillet 2008.

Des groupes composés de 15 demandeurs seront réunis dès les prochains jours pour une séance d'information de 30mn sur risques et bénéfices de l'examen afin de recueillir l'accord écrit des agents.

Suivi médical pour les agents classés en secteur 3

A la demande de l'Intersyndicale, le Dr Mallet, médecin coordonnateur Finances a rappelé la mise en place dès 1995 d'un suivi médical par scanner tous les 3 ans pour les exposés professionnels initiaux. Pour la campagne 2007 prévue pour ces personnels, le retard pris va conduire à un écart de 4 ans pour certains agents.

La périodicité des scanners pour les agents de secteur 3 est bien établie à 3/4 ans.

Études épidémiologiques

Un envoi du résumé de l'étude de 1^{ère} phase sera adressé par Sépia Santé à l'ensemble des agents exposés, avec près d'un an de retard dû aux tergiversations de l'administration.

Des séances d'information seront réalisées dans chaque administration.

Étude de 2^{ème} phase. L'étude de comparaison entre personnels du Tripode et personnels des Impôts est en cours de finalisation. Nous avons redemandé que la comparaison se fasse sur la base d'un nouveau questionnaire de santé adressé aux agents du Tripode. En 2 ans et demi, la situation de beaucoup d'agents a changé. Il est important de réactualiser les données de maladies et gênes respiratoires.

L'administration devrait nous répondre rapidement, une fois vérifiée les possibilités juridiques ouvertes par l'appel d'offre attribué à Sépia-Santé.

Obtenir la reconnaissance de site !

Pour la première fois, la Fonction Publique ne répond pas non à notre demande de classement, elle se contente d'une réponse dilatoire.

Nous devons examiner les modalités d'action propres à accélérer les décisions et mieux attirer l'attention du Ministre sur le caractère exceptionnel de l'exposition Tripode. Nous en discuterons avec vous dès la remise du rapport Le Garrec.